



Ma fille de 4 ans refuse d'aller chez son père

Par **gagou**, le **20/02/2009** à **22:21**

bonsoir, je rencontre un problème avec ma fille de 4ans1/2. Depuis Noël elle ne va pas bien et m'a réclamé d'aller revoir la psy. c'est à cette date que son père lui a imposé sa nouvelle copine et ses 2 enfants (elle ne l'avait jamais vu avant et est allée dormir à noel chez elle) ma fille a annoncé que le fils de cette personne l'avait touchée au sexe (elle ne me l'avait pas dit), qu'elle dormait par terre sur un matelas, qu'elle buvait son lait dans le biberon du garçon, ... j'ai donc exposé le problème au père qui m'a dit qu'il n'irait plus dormir avec sa fille chez son amie pour la protéger.

le soir même il y dormait car en fait il a déménagé de notre ancien logement dont nous sommes tous deux propriétaires.

notre fille refuse d'aller chez son père pour les vacances, elle prétexte que maintenant il a une copine et des nouveaux enfants, il n'a plus besoin d'elle (je pense qu'elle se sent rejetée) il ne s'est jamais occupée d'elle étant bébé, à chaque fois qu'il la prend pour un week end ou les vacances il faut que quelqu'un soit avec lui pour s'occuper de l'enfant, il a donc trouvé quelqu'un maintenant car c'est son amie qui s'occupe de notre fille et elle en est malheureuse car elle veut être seule avec lui, chose qu'elle lui avait demandé la dernière fois et qu'il n'avait pas respectée.

que puis je faire?

je ne connais pas sa nouvelle adresse (est il obligé de me la donner?)

il ne me paye pas la pension en tant et en heure (toujours pas eu février)

il a déjà eu un paiement direct sur salaire en octobre pour 1300€ de retard (8 mois)

ma fille ne cesse de répéter que lorsqu'elle aura un "nouveau papa" elle n'ira plus chez son père mais elle n'attend pas cela pour ne plus vouloir y aller

elle est suivie par une psy depuis notre séparation, et la psy a bien remarqué que son père ne lui donnait pas ce dont elle avait besoin (22 semaines sans nouvelles, ne s'en occupe pas, il la traite de menteuse pour les attouchements dévoilés, ...)

je repasse devant la JAF fin mars pour réévaluer la pension car ma situation a changée que puis je faire?
merci pour vos réponses

Par **soanewdep**, le **21/07/2009** à **14:16**

Bonjour, je suis quasi dans le même cas sauf qu'il paye la pension et que ma fille n'a pas eu d'attouchements.

Votre affaire est elle terminée et si oui comment ? Moi je suis en plein dedans et une contre expertise psychologique est demandée par le JAF afin de vérifier les dires de ma fille à la psychologue.

En attendant il essaye toujours de venir la chercher, elle refuse et fait maintenant des crises de nerfs devant témoins pour y aller, du coup il porte plainte pour non représentation d'enfant.

je ne sais pas ou cela va nous mener mais il me tarde d'arriver au compte rendu du bilan car je suis usée.

Je finis par me demander si j'ai bien fait de faire appel au JAF !
Merci et peut être à bientôt

Par **gagou**, le **21/07/2009** à **19:25**

bonsoir, oui pour ma part ça s'est arrangé, j'ai expliqué le problème au père et l'amie refusait de croire ce que ma fille avait dit et elle se vengeait sur elle (baffes, cliques, ...) le père de ma fille s'est aperçu de ce comportement et a préféré se séparer et revenir vivre chez lui avec notre fille. depuis les visites chez la psy se sont espacées puis stoppées, elle ne demande plus à la voir. depuis la puce va beaucoup mieux, elle est encore allée chez son père ce matin et tout va bien. le courant ne semblait pas trop passer entre elle et la copine de son père surtout qu'elle avait deux enfants 3 et 6 ans donc elle se sentait rejetée par son père et tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui, jusqu'à la prochaine..... copine